

Michel Foucher

Conférence
prononcée au Mucem
le 25 février 2016



Michel Foucher



L'Union européenne
dans un monde qui commence
à ses portes

**Conférence
prononcée au Mucem
le 25 février 2016**

Remarques introductives sur l'avenir des frontières : *Regere fines*

Le cycle « Pensées du monde » se propose de s'interroger sur l'avenir de nos frontières.

Qu'est-ce qu'une frontière ? Cette notion de droit international désigne le périmètre de l'exercice d'une souveraineté étatique et constitue l'un des paramètres de l'identité, au sens où elle trace la distinction entre le dedans et le dehors, en délimitant le cadre de la définition d'une citoyenneté. La frontière internationale – inter-nation ou inter-État – est la limite entre deux souverainetés étatiques, deux ordres juridiques, deux systèmes politiques, monétaires, deux histoires nationales. Elle est une discontinuité géopolitique et un marqueur symbolique.

Les frontières sont des lignes où s'exercent une série de fonctions (ainsi que dans les ports d'entrée, maritimes et aériens). Ce qui a été modifié dans l'espace européen c'est d'abord la fonction de barrière (avec la libre circulation des citoyens européens des pays signataires des accords de Schengen). Mais cette liberté de circulation est une exception et elle vient pour les opinions publiques au deuxième rang, après la paix entre les États membres, des résultats positifs de la construction européenne¹. Et les impératifs sécuritaires d'un renforcement des contrôles internes auraient des conséquences économiques à la mesure des facilités de déplacement qu'on voudrait restreindre².

Lors de la fondation de l'ONU en 1945, 51 États signèrent la charte de San Francisco ; les membres de l'ONU qui ont célébré son 70^e anniversaire en 2015 sont 193 en 2015. On dénombre environ 252 000 km de frontières internationales terrestres dans le monde en 2016. Les dernières, plus ou moins bien tracées, correspondent aux nouveaux États indépendants (Soudan du Sud, Érythrée, continent européen depuis 1990) ; une seule a été effacée, la frontière interallemande. C'est sur le continent européen que le kilométrage des frontières a augmenté le plus depuis 25 ans (plus de 25 000 km), en raison de l'émancipation de nations des anciennes fédérations (yougoslave, russo-soviétique et tchécoslovaque). C'est une caractéristique propre de l'histoire européenne sur la longue durée : des peuples se considérant comme des nations aspirent à disposer des attributs d'un État et à se voir reconnaître leur autonomie ou leur indépendance si les contextes géopolitique et historique le permettent. On le voit en Écosse et encore plus en Catalogne. C'est pourquoi j'avais intitulé un ouvrage portant sur les transformations du continent après la bifurcation géopolitique de 1989-1991

Fragments d'Europe. Mais ce mouvement séculaire de fragmentation se combine à une aspiration à se retrouver dans un ensemble supranational en partageant quelques éléments de souveraineté, sur la foi d'une représentation d'ambition unitaire : unité et diversité, exprimées par le « *e pluribus unum* ».

L'existence même des frontières a été mise en cause à la fois par les discours du « sans-frontière », par le mouvement irréprouvable de la mondialisation économique et financière – qui a contribué à un moindre contrôle des passages – et enfin par l'installation de réseaux de communication ayant tissé la toile d'un cyberspace réputé lui aussi « sans-frontière ». Illusion bien sûr car le cyberspace, représentation mentale d'un territoire venant se superposer aux États, reste un réseau, reposant sur une infrastructure physique, que des États, dans leur rivalité, entendent contrôler, au point que l'ère numérique voit les frontières étatiques se reproduire et même se renforcer³. C'est parce que le cyberspace fragilise la souveraineté étatique que des États (Chine en premier lieu) ont entrepris d'acquiescer des attributs de cyber-souveraineté.

La mondialisation par le bas se traduit également par une mobilité accrue des humains, pour de multiples raisons. Les frontières modernes deviennent de plus en plus des lieux de passage, et souvent, en période de crise, de refuge. 17 millions de visas Schengen sont délivrés chaque année pour des ressortissants de pays tiers. L'accord (1985) et la convention (1990) de Schengen ont édifié un espace unique de circulation pour les ressortissants des 26 États signataires, soit plus de 400 millions d'habitants sur 4,3 millions de km². Les flux légaux d'origine externe concernent à leur tour plus de 400 millions de personnes (et 1 700 points d'entrée)⁴. Enfin, 1,7 million de travailleurs frontaliers dans l'Union européenne franchissent une frontière quotidiennement.

Quand surgissent des drames (exode de demandeurs d'asile depuis l'Orient vers l'Europe depuis 2014) et des crises graves (attentats en France de 2015) s'impose une sorte de « retour des frontières », comme si elles avaient disparu. Elles étaient en réalité devenues moins visibles dans un monde liquide et, même dématérialisées dans une économie de réseaux, elles n'en restent pas moins concrètes et opératoires, au point d'être devenues un marché crucial pour les entreprises de sécurité⁵. Et face aux défis d'origine externe et aux vulnérabilités engendrées par la libre circulation interne, il s'agit pour les États interpellés dans leur mission de sécurité d'exercer leurs fonctions régaliennes : la souveraineté sur un territoire consiste à « *regere fines* », à régler les confins, c'est à dire régner sur les confins, par le tracé et la surveillance de lignes et de points de passage et, en 2016, en rétablissant le contrôle aux frontières intérieures, comme acte d'autorité.

C'est sur le continent européen qu'avait été menée la politique la plus avancée de démantèlement des fonctions de barrière exercées par les frontières et c'est désormais là que s'opère ce paradoxal « retour des frontières ».

L'Union européenne dans un monde qui commence à ses portes

« Une dernière fois, replaçons devant nos yeux la série successive des incarnations européennes. L'Europe, c'est un nom flottant et qui pendant longtemps n'a pas su sur quelles réalités exactement se poser. »

Lucien Febvre, Cours au Collège de France (1944-1945)
in *Genèse d'une civilisation*, Perrin, 1999

Nous nous attacherons à montrer comment les Européens, pris de court par leur refus constant de sortir d'une innocence historique et d'un impensé géopolitique, doivent imaginer un avenir avec un monde qui commence à leurs portes.

Retour sur les fondements : les échelles de l'Europe

La question préalable est celle de l'échelle de conceptualisation et donc d'action de l'Europe instituée :

- D'abord et comme depuis l'origine, faut-il continuer de s'en remettre à la seule échelle de l'entre-soi, qui emporte, sur la longue durée, les exigences morales de réconciliation (franco-allemande, c'est-à-dire selon un modèle carolingien) et d'unité (l'aire carolingienne étendue à l'ancienne Europe de l'Est après 1989) et qui pense le monde alentour comme une variable indifférente et une aire de mission à convertir selon les normes éprouvées par les nations constitutives. Cette posture fondée sur les valeurs interdit de comprendre les autres, réduits à leur position de « voisins » ; et quand les « révolutions arabes » se déclenchent, on crée au ministère des Affaires étrangères d'un grand État membre une direction de la « transformation » pour exporter des standards juridiques comparables afin de sécuriser les échanges commerciaux ; c'est la période, confortable, de l'innocence historique ;

- Ou bien, désormais, devrait-on envisager une échelle plus large, qui conduit à situer le processus de mise en commun d'attributs de souveraineté dans le cadre du monde réel ; le but ne serait plus alors d'exporter le modèle mais de comprendre en quoi les transitions politiques dans les régions périphériques en crise peuvent être utilement accompagnées et les crises conjurées. Nous en sommes là, à cette troisième étape du projet européen, non plus entre soi (dans les deux étapes citées) mais dans le contexte réel : c'est l'exigence de sortie d'un impensé géopolitique.

Innocence historique

La démarche européenne a dès l'origine été conçue pour elle-même : démocratisation et réconciliation, extension du modèle politique d'intégration et volonté de l'exporter à l'extérieur, d'abord dans l'ancienne Europe libérée du joug russo-soviétique. Le processus européen, sur la base de ses réussites, a été érigé en modèle, en précédent à diffuser à l'extérieur, par la voie d'une sorte de diplomatie transformationnelle. Jusqu'au moment où il s'est heurté à de rugueuses altérités, au sud, au sud-est et même dans son est, mais également au jeu des rapports de force entre les grands centres de pouvoir du monde.

Que ce soit pour la sécurité du continent, la stabilisation des périphéries et les grands équilibres mondiaux, les Européens avaient pris la confortable habitude de se reposer sur l'hégémonie Américain. Et lorsque celui-ci a annoncé son intention de se désengager d'Europe et du Moyen Orient, un vent d'inquiétude a soufflé dans les chancelleries, critiquant la faiblesse du *leadership* du président des États-Unis.

L'Europe instituée, sous forme d'Union européenne (UE ci-après), est-elle vouée à rester « suspendue entre un passé à dépasser et un avenir pas encore défini », selon la question d'Henry Kissinger⁶ ? Quelle peut être la contribution de l'Union européenne à la définition d'un système international dans lequel l'interdépendance économique et commerciale trouverait son pendant dans des dispositifs géopolitiques globaux et régionaux, alors que plus personne ne se porte garant de principes partagés ?

La réponse européenne actuelle – dépasser le passé comme processus pouvant faire précédent ailleurs, promouvoir des ordres régionaux coopératifs fondés sur une communauté de normes et de règles, le refus des conquêtes territoriales, le respect des souverainetés nationales et, à l'intérieur, des modes démocratiques de gouvernement – suffit-elle dans un monde hétérogène composé de réalités géopolitiques contradictoires et rugueuses ? Henry Kissinger estime que « *la stratégie d'équilibre des forces des puissances traditionnelles est freinée par les réalités stratégiques et géopolitiques contemporaines. Mais l'organisation naissante de règles et normes par une élite pan-européenne ne sera pas un outil suffisant pour une stratégie globale à moins d'être accompagnée par une prise en compte des réalités géopolitiques. [...] L'Europe ne peut pas se couper de la quête contemporaine pour un ordre mondial en faisant de sa construction interne son objectif géopolitique ultime* ».

Impensé géopolitique

Pour les Européens, le dessein d'avenir ne peut pas se limiter à sa propre édification interne ; il doit se compléter d'une contribution significative à l'édification d'un nouveau système international, *ce qui commence à ses portes*, sur l'ensemble du continent comme sur ses « voisinages » méridionaux⁷. Et les épreuves récentes (attentats en Europe et guerres en Libye, en Syrie, en Irak et au Yémen, crises en Turquie, en Ukraine et dans le Caucase) posent deux grandes questions d'ordre politique et géopolitique à l'UE : ses modalités d'exercice en commun de fonctions souveraines en période de crises et la nature de l'interaction avec l'islam, sujet multiséculaire mais qui revêt un accent nouveau car « *c'est dans un monde marqué par l'effort, l'avancée et la poussée de l'islam que nous devons vivre et agir* », un islam qui est un « *agent historique à prendre au sérieux* »⁸. En gardant à l'esprit que cette problématique deux fois régaliennne relève à la fois de la politique intérieure et de l'action extérieure.

Le point qui nous semble important ici et que la problématique frontalière permet de formuler, c'est qu'il est préférable de distinguer le dedans et le dehors si l'on veut bâtir une politique extérieure lucide. Tant que l'extension du modèle fédérateur européen était la principale dimension de l'influence géopolitique de l'UE, le dehors proche avait vocation à rejoindre le dedans. Et cette dynamique, encouragée par les intérêts stratégiques des États-Unis sur le continent européen et la faiblesse géopolitique de la Fédération de Russie, explique que la question des limites de la construction européenne ait toujours été mise à l'écart. Il en va différemment depuis la crise ouverte entre Moscou et Kiev en 2004 (après la révolution dite orange et surtout depuis 2014).

Le dedans...

Alors qu'il est plus familier à un géographe de raisonner selon une méthode multiscalaire, il est fréquent que les définitions du fait européen par les philosophes ou les historiens privilégient une approche monoscalaire.

Ainsi Tzvetan Todorov décline-t-il l'originalité des valeurs du modèle européen en concepts-clés: rationalité, justice, démocratie, liberté individuelle, laïcité, tolérance⁹. À quoi nous ajoutons la place de la pensée critique et le doute. Todorov complète sa description du modèle avec une remarque empruntée au philosophe anglais David Hume, qui établissait un lien entre l'épanouissement culturel européen et la pluralité de ses États: « *rien ne favorise davantage l'essor de la politesse et du savoir qu'un nombre d'États voisins et indépendants qui sont liés entre eux par des relations commerciales et politiques. L'émulation qui jaillit naturellement entre États voisins est une source évidente de perfectionnement* »¹⁰. Cette pluralité crée un espace de liberté, favorisant l'esprit critique étouffé par l'unité. Et Hume oppose la diversité européenne à l'unité de la Chine qu'il décrit,

avec les connaissances de l'époque, comme un « *vaste empire parlant une seule langue, gouverné par une seule loi, uni dans les mêmes mœurs* » mais aussi à un christianisme dont la domination uniforme (« *catholique* ») a « *entraîné la dégénérescence de tout type de savoir* » alors que depuis la Réforme et la reconnaissance de plusieurs formes de christianisme un nouveau tournant a été pris dans les arts et les sciences. Déjà se profile la problématique de l'unité et de la diversité des cultures européennes.

Pour Krzysztof Pomian et Élie Barnavi, l'Europe est un ensemble cohérent, une civilisation unifiée malgré ses divisions, héritière d'un passé largement partagé, que la révolution entreprise depuis 1945, inédite dans les annales des nations, a su doter de cadres politiques unificateurs¹¹. Et Barnavi de déplorer le déficit d'histoire de ses citoyens à peine conscients de ce qui les unit depuis si longtemps.

Ces différents textes offrent une définition intrinsèque de la conscience européenne, à la seule échelle du continent où les valeurs et tendances relevées se sont déployées. Elle est fort utile mais elle reste partielle et ne permet pas de penser l'objet Europe dans un champ plus vaste d'interactions.

... et le rapport au dehors

Dans une perspective élargie, le philosophe Rémi Brague soutient que le propre de l'Europe est l'appropriation de ce qui lui est étranger, dès lors que, philosophiquement et historiquement, l'Europe prend sa source hors d'elle-même. Ce qu'il nomme la « *voie romaine* » a réalisé, à partir d'emprunts à d'autres civilisations, une synthèse fondatrice de la première unité culturelle de ce qui fut le premier espace européen. Au point que, aujourd'hui encore, définir l'Europe, c'est marquer comment elle se distingue de ce qui n'est pas elle par son caractère originairement latin. « *L'Europe, dis-je, n'est autre chose qu'un constant mouvement d'auto-européanisation. L'europanisation est un mouvement interne à l'Europe ; voire, elle est le mouvement qui constitue l'Europe comme telle. L'Europe ne préexiste pas à l'europanisation ; l'Europe est le résultat de l'europanisation et non sa cause* ». Et plus loin : « *L'Europe, faute de frontières naturelles convaincantes, n'est pas un espace défini mais un espace qui s'est défini soi-même, en se détachant du reste du monde. Le moment où l'on a commencé à appeler « Europe » une entité culturelle, et non une direction (l'ouest, le couchant) ou une région géographique, est celui où cette région s'est coupée de Byzance et de l'Islam, à la suite, en partie, d'une séparation venue du dehors, en partie, d'un effort plus ou moins conscient pour faire du nouveau. Le sud de la Méditerranée a été séparé du nord par la conquête arabe des rivages méridionaux de celle-ci, par un événement extérieur ; mais la résistance à celle-ci est l'effet d'une volonté interne. L'ouest de la Chrétienté a été séparé de l'est d'abord à la suite de facteurs extérieurs : une différence de langues et de cultures, puis des délais de communication trop importants, facteurs*

qui avaient été perçus très tôt. Mais la décision de recréer un empire d'Occident est, de la part de Charlemagne et de la Papauté, une décision interne, due en partie au désir de faire pièce à l'empire de Byzance»¹².

Dans cette approche du fait européen, le contexte – le champ des interactions avec les processus historiques extérieurs ayant un impact systémique en appelant une réaction et un projet – est jugé essentiel : hier les empires musulmans et celui de Byzance (qui nourrissent les arguments actuels contre l'entrée de la Turquie dans l'UE), plus tard, pourrait-on dire, le défi de l'Empire soviétique et de l'idéologie communiste (qui fut le cadre prégnant de la première étape de la « construction européenne » moderne, comme accélérateur du rapprochement des nations française et allemande) puis leur démantèlement à partir de 1989, ayant fourni l'opportunité à la communauté européenne préétablie de se confirmer en s'étendant.

Une synthèse est offerte par Marc Crépon pour qui l'Europe « *ne se définit pas autrement que par un double réseau de relations : celles, sans doute, que les nations européennes ont entretenues les unes avec les autres (leurs échanges, leurs importations réciproques, leurs traductions), mais celles, aussi, que les Européens ont construites avec ce qu'ils ont rêvé, imaginé ou fictionné comme leurs altérités* »¹³.

Retour sur les fondements : les contextes géopolitiques successifs

À vrai dire, les étapes constitutives du projet de coopération entre nations européennes ont toujours été articulées à des situations de défis, de ruptures ou d'opportunités géopolitiques. La définition en termes de valeurs spécifiques et discriminantes ne suffit donc pas.

Ainsi, l'engagement de la France officielle dans le projet européen marqué par la signature du traité de Rome, en 1957, a été par deux fois le produit d'un choc avec les évolutions du Sud méditerranéen. Rome suivit de près l'échec stratégique, en 1956, de l'expédition militaire franco-britannique contre le régime de Nasser qui avait nationalisé le fameux canal de Suez. Et il s'écoula moins de seize semaines entre la signature des accords d'Évian (19 mars 1962), qui mirent fin à la guerre d'Algérie et signalèrent le renoncement de la France à l'Empire et la rencontre de Reims (8 juillet 1962) entre le Président français et le Chancelier allemand : ils lancèrent une dynamique de réconciliation et de coopération explicitée dans le traité franco-allemand de l'Élysée (22 janvier 1963). Processus qui, sur la longue durée, a fait ses preuves et demeure une assise fondamentale de la dynamique européenne. Mais, dans cet authentique « pivot européen », De Gaulle tint à rassurer les dirigeants du Kremlin avec l'expression d'une Europe future « de l'Atlantique à l'Oural » pour pointer une étape ultérieure de l'unification européenne. Et il faudra bien qu'un jour les élites russes fassent le choix de leur appartenance, Europe ou Eurasie.

Dans le même mouvement, le Portugal démocratique changea de portage après avoir dû abandonner son empire africain (1975). Espagne et Grèce trouvèrent dans l'intégration européenne une manière de consolider les nouveaux acquis démocratiques. Pour Dublin, l'adhésion clôturait un obsédant face à face avec Londres, avec qui il devint possible, plus tard (1998), de signer les accords du Vendredi saint sur l'Irlande du Nord, terminant trente années de guerre civile. Finlande, Suède et Autriche, trois États neutres, durent s'adapter à la fin du système soviétique.

La bifurcation géopolitique de 1989-1991 fut pacifique car la communauté européenne préexistante offrait un cadre d'accueil et de transformation pour l'unification allemande et pour les anciens pays satellites de Moscou et que le système soviétique était trop discrédité et trop épuisé pour s'y opposer (ce que le Kremlin entend « réviser » depuis 2014). La réponse collective fut celle de l'ouverture, sous le nom d'élargissement, assortie de conditions financières fort généreuses, parfois perçues par les bénéficiaires comme des réparations (syndrome, abusif, de Munich). Le bilan est positif pour les États concernés. Mais ce qui a tenu lieu longtemps de « politique extérieure » de l'Union, à savoir l'élargissement de son modèle institutionnel, juridique et économique, trouve désormais ses limites à la fois socio-culturelles et géographiques. Le refus des sociétés d'Europe centrale de recevoir en 2015 et 2016 des réfugiés orientaux et de s'ouvrir à un schéma plus multiculturel est lié à une conception ethnique de la nation, encore prédominante¹⁴. Mais cette position a conduit à une grave remise en cause les principes de libre circulation et de solidarité entre États membres. Elle souligne la persistance de temporalités sociales hétérogènes (nouvelle preuve de cette pluralité des nations du système européen), et des différences d'attente par rapport au projet européen qui ne sont pas propices à la prise en compte des nouveaux défis.

Ouverture sur l'avenir : la question des frontières de l'Europe instituée

On l'a vu, les dirigeants européens ont toujours éludé la question des limites ultimes du projet européen, par paresse intellectuelle – pour ne fâcher personne, éviter d'exhumer les divergences, rester dans le tout ou rien de l'adhésion – ou par opportunisme – avancer vers l'est et le sud-est tant que Moscou y consentait et que Washington y poussait.

Il est vrai que le sujet n'est pas simple et qu'à le poser en termes linéaires ou monoscalaires on prend le risque d'ignorer la réalité des interactions analysées plus haut. L'incertitude territoriale corrélée au terme d'Europe a des effets car c'est le seul continent dont la « géographie » n'est pas directement identifiable. Cette indétermination présente l'avantage de créer une dynamique territoriale dans laquelle la « géographie » résulterait de choix opérés pour sa construction géopolitique. En sachant qu'il convient de distinguer entre l'euro-

péanité – sentiment d'appartenance culturelle – et l'européisme – le sens d'une urgence à bâtir un ensemble organisé.

Le révisionnisme territorial du Kremlin en Crimée et dans le Donbass, les crises ouvertes sur les rives sud et est de la mer Méditerranée et les offensives lancées par la secte Daech se présentent comme des altérités d'une brutalité particulière. Et pour obtenir l'appui de l'État turc dans le contrôle des flux de migrants syriens, irakiens et afghans, la perspective d'adhésion est de nouveau mise sur la table, cette fois par Berlin, tandis qu'Ankara rappelle sa demande de suppression des visas pour ses ressortissants. Tout ceci est décidé dans l'urgence, sans schéma d'ensemble.

Il me semble pourtant que ces défis sont l'occasion de progresser dans la définition des limites de l'Europe instituée et, surtout, dans la mise en œuvre d'une véritable politique extérieure commune et adaptée aux réalités des interactions, positives et critiques, qui sont à l'œuvre. Elle ne peut plus se réduire à l'exportation du modèle européen, qui s'est brisé sur les récifs des révolutions arabes, dont la plupart ont échoué.

Ce n'est pas simple. On ne peut pas en effet reprocher aux institutions européennes de ne pas avoir d'influence sur des situations qui, par définition, leur échappent ou bien sur lesquelles elles ne disposent ni de mandat spécifique ni d'outils adaptés. Parmi les facteurs explicatifs de cette incapacité d'action, s'impose d'abord le fait que les réalités politiques et géopolitiques dans les périphéries de l'UE sont de nature distincte et même contraire au projet européen: on ne traite pas entre soi, à Bruxelles, comme on doit le faire avec les dirigeants du Kremlin ou de Damas. Le double standard est requis: pratiques démocratiques du compromis ici, *Realpolitik* là-bas. Et pour parvenir à concilier cette double approche, il conviendrait de définir une liste étroite d'intérêts européens communs. Ce travail n'est pas encore fait même si le Service européen d'action extérieure annonce la publication d'un document de stratégie pour le milieu de l'année 2016.

En somme, depuis le traité de Rome, les Européens négligeaient ce qui se passait au-delà de leurs frontières car la garantie de sécurité procédait des États-Unis, via l'Alliance atlantique. Même si la crise russo-ukrainienne a conduit les alliés d'Europe centrale à quémander une réassurance américaine – la dépense militaire va quadrupler à partir de 2016, à hauteur de 3,4 milliards de dollars –, la stratégie suivie par la Maison Blanche depuis 2008 est celle d'un désengagement durable des théâtres européen et moyen-oriental. La participation d'États européens aux opérations militaires en Syrie et en Irak et, en 2016, en Libye, est désormais acquise et systématique, au nom du principe américain du « *leading from behind* ». Vu de Washington, c'est aux Européens d'affronter les défis de sécurité, face à la réaffirmation russe de puissance et aux crises des rives sud et est, sur fond d'écart de niveau de vie qui rend l'attraction de l'Europe « *irrépressible* »¹⁵.

Bref, je soutiens la thèse que c'est en fixant ses limites institutionnelles pour longtemps que l'UE aura la capacité et l'obligation de définir une véritable politique étrangère, c'est-à-dire de négocier avec ceux qui le peuvent et qui le veulent un plan d'action sur tous les sujets d'intérêt commun, enserré dans un cadre juridique (traité, convention). Sans définition claire du dehors, pas de politique intelligente envers ce même dehors. Et cette approche permettra de sortir une fois pour toutes de la carte mentale des périphéries et des voisinages, même si les écarts de développement demeurent (mais le cas américano-mexicain montre que les interactions peuvent évoluer si l'un des deux pays contigus se transforme, comme c'est le cas du Mexique, dont les flux migratoires vers le nord sont taris). L'essentiel est de tenir compte des intérêts et des objectifs de deux parties.

Gérer les interactions, pas des confins : l'Est

L'extension de l'UE est en passe d'atteindre son périmètre géographique – compte tenu des progrès de l'État de droit dans plusieurs États des Balkans. Au-delà, ses outils d'influence butent sur des réalités inédites. Dans une certaine mesure, vu de Kiev, le rapprochement institutionnalisé avec Bruxelles, qui a pris plein effet au 1^{er} janvier 2016, laisse ouverte l'option d'un nouvel élargissement de l'UE, non sans susciter des tensions fortes et durables avec Moscou qui y voit un empiètement sur sa zone d'influence. Ce révisionnisme officiel russe, qui se traduit par des formes de « guerre économique », oblige les Européens à penser leur action en termes plus clairement géopolitiques. Ce fut d'ailleurs le cas lorsque l'on décida finalement de maintenir la Grèce dans la zone euro (la chancelière allemande a opté pour la thèse géopolitique avancée par son ministre des Affaires étrangères plutôt que pour la rationalité financière soutenue, en toute logique, par son ministre des Finances). Il est des situations où l'on est contraint de choisir entre deux inconvénients.

Vu de Moscou, promoteur d'une union économique eurasiatique¹⁶ dont les mécanismes se présentent, au plan formel uniquement, comme un coupé-collé des institutions européennes sans l'inspiration historique et démocratique qui leur a présidé¹⁷, l'UE est perçue comme un obstacle à un projet nationaliste grand-russien (on tente donc de l'affaiblir en jouant sur les divisions de perceptions et d'intérêts entre les 28) et un atout supposé pour briser le lien transatlantique. C'est ainsi qu'il faut lire la proposition russe d'ouvrir des négociations entre l'UE et la nouvelle « UEE »¹⁸. L'objectif à court terme serait d'établir un espace économique commun en « Eurasie », en incluant les pays concernés par le partenariat oriental dans cette zone de libre-échange. Cette UEE est, selon Chizhov, un partenaire préférable aux États-Unis qui ne sont pas un « *partenaire naturel* ». On retrouve là à la fois l'ambition ancienne du découplage entre les États-Unis et leurs alliés européens et la vieille antienne eurasiatique¹⁹, point commun, du reste, avec la carte mentale d'un Kissinger pour qui l'intérêt straté-

gique américain dans la poursuite du lien transatlantique est de ne pas redevenir « *une île au large de l'Eurasie* », pas plus que celui de l'Europe d'être, selon lui, un « *appendice des rives de l'Asie et de l'Orient proche* ». Le fantôme de Mackinder rôde encore avec sa vision manichéenne du monde qui serait divisé en un « *heartland* », un cœur eurasiatique, et un « *rimland* », des périphéries littorales servant à contenir le précédent, URSS hier, Chine aujourd'hui.

À plus long terme, il me semble que le schéma géopolitique probable, une fois obtenue la reconnaissance mutuelle de la parité entre les deux ensembles régionaux, serait de proposer une manière de superstructure (de type OSCE mais sans les États-Unis) où Moscou aurait, à égalité, un droit de regard sur les décisions du co-partenaire bruxellois. Ce scénario « confédéral » biaisé n'est pas acceptable, en termes de valeurs et de normes ni en raison de l'hétérogénéité des règles et des comportements. À ce stade, comme le souligne Gilles Lepesant, « *le continent européen est en réalité partagé entre deux processus d'intégration régionale concurrents et incompatibles* »²⁰.

Mais est-il souhaitable d'éluder plus longtemps une réflexion interne à l'Union européenne sur ses intérêts et sa vision d'un continent durablement stable et pacifié²¹? Cette question centrale pour elle-même n'a jamais été abordée au fond. Elle ne se réduit pas à des questions de sécurité, sécurité qui serait fondée sur l'illusion d'une stabilité issue de l'extension de l'OTAN en Ukraine et du refoulement de la Russie²². Il s'agit d'édifier un ordre régional stable, en intégrant des parties prenantes ayant des expériences historiques et des valeurs pour l'instant divergentes dans un ordre commun qui ne soit pas fondé sur une représentation d'un « jeu sur le continent européen à somme nulle »²³, vision prédominante au Kremlin mais anachronique compte tenu de l'ampleur des échanges entre l'UE et la Russie.

Avant d'en débattre avec Moscou pour faire cesser la confrontation, comme l'a proposé à juste titre Federica Mogherini, responsable du Service européen pour l'action extérieure²⁴, à propos de l'Ukraine mais aussi d'autres crises (Syrie, Iran, Libye), il serait judicieux d'en parler entre membres de l'UE qui ont, par construction, des vues différentes, tant entre États qu'entre forces politiques. Une fois encore, l'enjeu est de combiner normes internationales et intérêts européens. Les sanctions ciblées contre le régime du Kremlin ont probablement enrayé un scénario d'annexion d'une partie de l'Ukraine. Si l'objectif de la Russie est d'être consultée sur les décisions de Bruxelles concernant l'Ukraine²⁵ pouvant affecter les intérêts russes – ceux qui sont légitimes – et d'obtenir la reconnaissance d'un statut stratégique de neutralité, des marges de discussion sont possibles dès lors que le nouvel ordre qui en serait issu serait considéré comme

juste. L'idée d'imaginer une négociation comparable à celle conduite à Helsinki en 1975 n'est pas à écarter, avec une différence de taille, qui sera de renoncer au concept de zones d'influence et à toute idéologie néo-impériale.

Gérer des interactions, pas des confins : Méditerranée ou mondes arabe et turco-iranien ?

Le concept même de « *politique de voisinage* » s'avère vide de sens car il ne rend pas compte des dynamiques socio-politiques internes des pays relevant du monde musulman et riverains de la mer Méditerranée. À mon sens, l'Union européenne ne peut qu'accompagner des évolutions endogènes jugées positives par les sociétés de ces États (ouverture de marchés, formation, place du droit). Elle n'a aucune prise sur la transition politique interne en Algérie, sur un éventuel règlement politique durable en Libye, sur les orientations du régime égyptien, pour ne rien dire des guerres civiles en Syrie ou des conflits politiques en Irak ou, enfin, de la rivalité exacerbée entre l'Arabie saoudite et l'Iran qui s'affirme comme le facteur déstructurant majeur en Orient. Un « Yalta » entre Riyad et Téhéran, seule voie de sortie de crise en Orient, est-il encore possible ? L'Union ne pèse pas sur la politique de la Turquie, avec laquelle des chapitres nouveaux sont pourtant ouverts, sur initiative allemande solitaire, à la négociation d'adhésion dans le contexte de la crise des réfugiés syriens alors que la répression s'accroît sur les médias et les mouvements kurdes. Il en fut de même pour la négociation de l'accord nucléaire iranien (dans un format P5 + 1, soit les cinq membres du Conseil de sécurité des Nations Unies plus l'Allemagne fédérale).

Assistera-t-on à une sorte de dérive des continents poussée par une divergence entre des entités distinctes (Europe, Maghreb et Machrek, aire d'influence turco-iranienne), à une nouvelle extension progressive du projet européen séculaire de Mer intérieure ou bien à la mise en place d'une interaction inédite et positive ? Bref, les tendances lourdes discernables depuis deux décennies aboutiront-elles à la réaffirmation d'une unité, conforme au modèle braudélien classique²⁶, ou bien convient-il de faire l'hypothèse d'une diversité accrue autour du Bassin ? N'est-ce pas, depuis les transitions arabes inaugurées en Tunisie en 2011 et la plupart du temps critiques et problématiques, au sud et à l'est de la mer commune mais avec des effets au nord que se joue désormais l'avenir des relations entre l'Occident européen et un Orient, proche, arabo-turco-iranien ?

La mise en mouvement des sociétés du monde arabo-musulman depuis février 2011 à partir de la Tunisie a relégué la problématique méditerranéenne au second plan et contribué à un retour du refoulé, à savoir l'autonomie d'évolution historique des sociétés des rives méridionales et orientales du Bassin, les grands oubliées des projets européens. L'espace concerné n'est pas d'abord la « Méditerranée » mais les mondes arabe et turco-iranien. Les instructions des capitales à leurs postes

diplomatiques sont désormais d'aller à la rencontre des sociétés civiles, trop longtemps négligées par les chancelleries au point de brouiller leur capacité d'analyse. Mais la question à traiter n'est plus « la Méditerranée » et son unification éventuelle mais la politique nouvelle à bâtir pour accompagner les transitions et gérer les crises dans le monde arabe, devenu nouveau sujet historique.

D'où la surprise et l'incompréhension devant des ruptures non anticipées et dont le résultat politique est d'avoir défait des régimes sans doute autoritaires mais laïcs et liés à l'Occident. N'oublions pas en effet, pour mieux comprendre la suite, que le mouvement des Frères musulmans s'est structuré dès 1928 en Égypte pour faire pièce à l'influence britannique et aux effets de la déclaration Balfour. Après 84 ans d'attente et de lutte, ces partisans d'une islamisation de la modernité dans un seul pays ont pu accéder enfin au pouvoir avant d'en être chassés, après avoir écarté les libéraux qui leur ont ouvert la voie du pouvoir, en lieu et place des militaires qui le détenaient depuis 1952 et en contenant les salafistes et autres radicaux aptes à la surenchère. Il en va de même en Tunisie. La ligne directrice est celle d'une renaissance arabe (*Nahda*) qui ne se ferait pas contre l'Occident (le soutien financier américain à l'Égypte est pérenne et a été réaffirmé) mais selon des termes de référence fixés par les acteurs nationaux.

Ceci va structurer les évolutions politiques pour les deux décennies à venir. On saura enfin si l'islam est compatible, durablement, avec la démocratie, c'est-à-dire si les verdicts successifs des urnes sont respectés par les perdants issus des partis islamistes. Il est plus incertain de prédire que les nouveaux régimes auront su faire leur place aux minorités, notamment chrétiennes, dont l'espace s'amenuise inexorablement. On saura également si les forces politiques qui ont bénéficié des révolutions auront pu répondre aux défis et aux attentes de sociétés en mal de développement. L'histoire est en marche ; et le fait notable est que la dynamique est cette fois d'origine interne ; de là son importance. Il ne s'agit plus de réactions à des facteurs externes (luttres de décolonisation, mobilisation en faveur de la cause palestinienne, fièvres nationalistes dans le monde arabe et pulsions unitaires)²⁷.

Les nations en sont le cadre et non plus le panarabisme ou la « nation arabe » (*al-watan al-Arabi*). La démocratisation est un long processus, un apprentissage forgé dans l'épreuve des réalités. Les systèmes éducatifs nationaux auront-ils été enfin réformés, pour faire place, à côté d'un arabe classique, aux « dialectes » arabes effectivement en usage dans chaque nation et dont l'apprentissage favoriserait l'alphabétisation ? Étudier à l'école la langue parlée à la télévision et en famille, et plus seulement l'arabe classique du grand livre, est un enjeu important dans la modernisation. Il faudra également considérer la diversité des trajectoires,

où se distinguent monarchies et républiques, les premières ayant plus de marge d'évolution depuis le sommet, les secondes devant contrôler les dérives autoritaires fondées sur des partis uniques et l'influence de juntes de toute nature.

Comme en 1956 lors de l'expédition de Suez mais sans plus de succès, Français et Britanniques sont intervenus militairement en 2011 pour hâter une fin de régime en Libye. Mais ils n'avaient pas de solution de rechange et nous aurions été bien inspirés de tenir compte des réserves exprimées alors par l'Italie sur les risques de décisions graves prises sous l'empire de l'émotion et de la diplomatie d'opinion. L'Italie, le seul pays qui disposait et dispose d'une véritable expertise sur la Libye voisine. La France fut sur le point de rééditer le modèle interventionniste en Syrie. On peut discuter des effets de la non-intervention, comme de ceux de l'intervention. Elle agit maintenant au nord de l'Irak et dans l'est de la Syrie, en coalition.

En Orient, le défi permanent est celui de l'équilibre instable entre majorités et minorités, entre communautés, entre confessions. Il s'agit de données structurelles, qui sont le combustible de futures tensions. Les crises et guerres ouvertes depuis plus de quatre ans sont complexes et emboîtées. Elles ne sont pas sans présenter quelques traits communs avec la guerre de Trente Ans qui ravagea les espaces allemands : luttes religieuses, rivalités des princes, interférence des puissances. On imagine mal une stabilisation des régions situées à l'est du bassin méditerranéen sans, on l'a écrit plus haut, un accord préalable de zones d'influence entre Riyad et Téhéran, que les acteurs extérieurs pourraient garantir, faute de les imposer. La réalité de défis communs conduira-t-elle les riverains à rechercher les modalités de gestion intelligente des multiples interactions qu'offrira l'aire méditerranéenne d'ici quinze ans? Ceci suppose que la dissymétrie dans la connaissance de l'autre qu'ont exhumée les réactions européennes devant les révolutions arabes (nostalgie du *statu quo*?) soit enrayée par un effort résolu de connaissance, au nord, de ceux de l'autre rive. Ceci exigera surtout un partage de confiance.

Un rapport récent²⁸ pointe l'échec d'une « politique de voisinage » qui aurait surestimé son pouvoir de transformation, d'ingénierie sociale et d'appui à la réforme de l'État depuis l'extérieur. Il insiste sur la double nécessité de redéfinir les intérêts européens (sécurité et énergie) et de tenir compte des intérêts géopolitiques des États concernés. À mon sens, les Européens devraient remettre en cause leurs orientations stratégiques, leurs logiques de « voisinage », leurs prétentions à exporter leur modèle. Et laisser les débats politiques se poursuivre dans le monde arabe, éviter de chercher à les façonner mais plutôt accompagner si demande en est faite, répondre à l'urgence économique si nécessaire. Et surtout

faire un effort pour connaître ces sociétés car il n'y a pas (assez) de dialogue des sociétés civiles. Il conviendrait enfin de bâtir une doctrine européenne de relations avec les États du Bassin méditerranéen avec lesquels des enjeux sont *de facto* communs (énergie et migrations, information et sécurité) en dépit de la divergence de régimes et d'options politiques.

La part orientale de notre histoire

La mer intérieure est, à nouveau, une interface entre un Occident européen bardé de certitudes simples et éloignées de l'histoire et un Orient compliqué et secoué de mouvements tectoniques qui ont désormais des répercussions en Europe même (attentats, recrutements djihadistes). Discerner la longue durée derrière l'événement est une exigence. La lecture de Braudel nous sera-t-elle secourable? Lui qui jugeait l'histoire des événements comme « *de toutes [...] la plus passionnante, la plus riche en humanité, la plus dangereuse aussi. Méfions-nous de cette histoire brûlante encore* » et qui estimait que le temps court « *à la mesure des individus, de la vie quotidienne, de nos illusions* » était celui « *de nos prises rapides de conscience* »²⁹. Prise de conscience de quoi, si ce n'est de la part orientale de notre histoire³⁰? Celle qui est tissée de ces liens multiples et anciens d'interdépendance avec les rives sud et est du Bassin méditerranéen. Les Européens y sont actifs; ils en reçoivent des images d'une violence extrême et où ce qui advient les (nous) insère dans des imaginaires politiques en conflit et qu'ils ne maîtrisent pas. C'est par la Méditerranée que les Européens sont précipités dans une mondialisation des émotions et une unification imaginaire des conflits, où pourrait s'effacer la frontière entre l'interne et l'externe. De nouveau, nous sommes partie prenante de situations que, cette fois, nous ne contrôlons plus. Unité et altérité de « *la mer blanche du milieu* » des géographes arabes, miroir de nos tensions.

Dans l'immédiat et pour se limiter aux questions migratoires actuelles provoquées par l'exode des syriens, irakiens et afghans, les opinions publiques de l'UE semblent avoir compris que doivent être recherchées des solutions de long terme sous la forme de politiques d'aide au développement et de stabilisation permettant de fixer les populations sur place, d'autant que ces flux migratoires ne sont pas jugés passagers. On est loin du traitement médiatique placé sous le signe de l'urgence. Parmi les sept pays interrogés par le sondage de l'IFOP³¹, seule la France met en avant le renforcement des contrôles aux frontières; la France apparaît comme très « fermée » alors que la vague de migrants ne la concerne pas au premier chef.

Conclusions

« Ce n'est pas un hasard si les trois lignes de fractures de l'UE (divergences sur les réfugiés, doute britannique sur l'UE, désaccords franco-allemands) sont apparues au moment même où elle était confrontée à des défis sans précédent. Les pressions extérieures révèlent ses faiblesses intérieures. L'Europe peut les surmonter ou y succomber. Les crises jumelles des réfugiés et de la sécurité sont un moment de vérité » note Jean Pisani-Ferry³². Si l'on veut éviter que l'écart entre les opinions publiques et les dirigeants européens continue de s'accroître, les États doivent montrer leur capacité d'action collective dans le contexte géopolitique de 2016, celui d'un monde réel qui n'a plus rien à voir avec celui du temps des fondations et de l'élargissement triomphant. Le monde qui commence à ses portes met l'Union européenne au défi de se transformer. Dans le cas contraire, et dans une situation où les appareils d'État des pays démocratiques sont plus faibles, pour diverses raisons (globalisation, effets perturbateurs des technologies, individualisation), le risque est celui décrit par Pierre Manent : « le regard de tous est tourné vers une autre association de forme et de statut indéterminés, "l'Europe", dont le principal effet est de donner à chaque peuple le regret de n'être que soi ».³³

Notes

1 55% à l'échelle de l'UE et 40% en France, selon Eurobaromètre (paix : 60%).

2 Selon France Stratégie, l'impact, pour la France, d'une restauration permanente des contrôles aux frontières dans l'espace Schengen concernerait les touristes de court séjour en provenance des pays voisins, les touristes non européens visitant plusieurs pays en Europe, les travailleurs frontaliers et enfin le trafic routier de marchandises. Le coût direct pour la France serait de un à deux milliards d'euros selon l'intensité des contrôles aux frontières (sans compter le coût budgétaire de ces contrôles). À plus long terme, la généralisation des contrôles permanents serait équivalente à une taxe de 3 % sur le commerce entre pays de la zone, qui diminuerait structurellement de 10 % à 20 %. Cela se traduirait par une perte d'au moins un demi-point de PIB pour la France, soit une dizaine de milliards d'euros. S'y ajouteraient d'éventuels effets sur l'investissement étranger et la mobilité des travailleurs. Pour les pays de l'espace Schengen, l'impact serait plutôt de l'ordre de 0,8 point de PIB, soit plus de 100 milliards d'euros. « Les conséquences économiques d'un abandon des accords de Schengen », note d'analyse de France Stratégie du 3 février 2016. <http://www.strategie.gouv.fr/publications/consequences-economiques-dun-abandon-accords-de-schengen>.

3 Alix Desforges, « Les frontières du cyberspace », in *Des frontières indépassables ?* Armand Colin, 2013 et Olivier Kempf, « Cyberspace et dynamique des frontières », in *Inflexions*, La Documentation française, 2015.

4 La frontière entre les États-Unis et le Mexique, dans le seul segment entre Tijuana et San Diego, au poste frontière de San Ysidro, est franchie en toute légalité, dans le seul sens sud-nord, par 50 000 véhicules et 25 000 piétons par jour. Ceci représente : plus de 18 millions de véhicules et plus de 9 millions de piétons par an, soit plus de 45 millions d'entrées légales aux États-Unis. C'est le point de passage terrestre frontalier le plus fréquenté sur le continent américain.

L'Association des autorités locales de San Diego prévoit une hausse de 87 % du trafic d'ici 2030. Même mobilité interne en Afrique, où les migrations sont plus importantes au sein du continent que vers l'extérieur.

5 Michel Foucher, *L'Obsession des frontières*, Perrin Tempus, 2012.

6 *World Order*, Penguin Press, 2014.

7 La problématique des voisinages saharo-sahéliens et moyen-orientaux est traitée dans *Questions d'Europe*, n°302, « Les interventions extérieures dans les pays en crise » 10 février 2014 et n°326 « Europe : anciens et nouveaux enjeux de voisinage », 29 septembre 2014, deux notes de Michel Foucher.

8 Pierre Manent, *Situation de la France*, Desclées de Brouwer, 2015.

9 Tzvetan Todorov, *L'Esprit des Lumières*, Robert Laffont, 2006.

- 10 *Essais et traités sur plusieurs sujets. Essais moraux, politique et littéraires*, Première partie, 1742. Éditions Vrin, 1999.
- 11 *La Révolution européenne, 1945-2007*, Perrin, 2008 ; *L'Europe frigide*, André Versaille éditeur, 2008.
- 12 Rémi Brague, *La Voie romaine*, Folio Gallimard, 1992.
- 13 *Altérités de l'Europe*, Galilée, 2006.
- 14 «*La plupart des pays d'Europe centrale et orientale ne veulent pas de cette évolution. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orbán, cultive une violente rhétorique antimusulmans. Son homologue slovaque, Robert Fico, annonçait au mois de juillet que son pays n'accepterait que des réfugiés chrétiens. En novembre, le président tchèque, Miloš Zeman, prenant la parole devant des sympathisants du « Bloc contre l'islam », leur assurait qu'ils « [n'étaient] pas des extrémistes ». Et le nouveau ministre polonais des Affaires européennes, Konrad Szymanski, n'a pas attendu vingt-quatre heures après les attentats de Paris pour les utiliser afin de dénoncer les carences de l'Europe » constate Jean Pisani-Ferry, « Les trois fractures de l'Europe », *La Tribune*, 11 décembre 2015.*
- 15 Michel Foucher, « Les migrations sont irrépressibles », in *Le Monde*, 6 août 2015.
- 16 Lancée le 1^{er} janvier 2015.
- 17 La thèse de l'Union européenne comme modèle de « région globale » est avancée par Maria Lagutina, « *Eurasian Economic Union Foundation: Issues of Global Regionalization* », *Eurasia Border Review, Research Note*, vol.5, n°2, Université d'Hokkaido, printemps 2014.
- 18 Dès le 2 janvier 2015, l'ambassadeur de Russie auprès de l'UE, Vladimir Chizhov, a appelé à des consultations avec la nouvelle Union économique eurasiatique, dès que possible et en dépit de la crise russo-ukrainienne.
- 19 « L'Eurasisme est une vision originale de l'identité russe », entretien avec Michel Foucher, *Le Figaro Magazine*, 2 janvier 2014. « Géopolitique et géoéconomie de l'Eurasie », intervention de Michel Foucher, World Policy Conference, Séoul, 9 décembre 2014.
- 20 Gilles Lapesant, « La Politique européenne de voisinage à l'épreuve de la crise ukrainienne », *Questions d'Europe*, n°327, 6 octobre 2014.
- 21 L'influence des Européens comme acteur collectif se joue d'abord à l'échelle régionale. Mme Ashton l'avait indiqué devant le Parlement européen (23 octobre 2013) : « *Je l'ai dit souvent : nous devons être jugés par l'efficacité de ce que nous pouvons réaliser dans notre propre voisinage, à la fois au sud et à l'est* ».
- 22 « *L'effondrement de l'URSS a changé l'accent de la diplomatie. La nature géopolitique de l'ordre européen a été fondamentalement transformée quand il n'y eut plus de menace militaire substantielle [issue] de l'intérieur de l'Europe. Dans l'atmosphère exaltée qui suivit, les problèmes traditionnels d'équilibre furent désavoués comme [relevant de la] « vieille » diplomatie, devant être remplacés par l'extension des idéaux partagés. L'Alliance atlantique devait être concernée moins par la sécurité et plus par son influence politique. L'extension de l'OTAN jusqu'aux frontières de la Russie – peut-être même en l'incluant – était devenue une perspective sérieuse. La projection d'une alliance militaire dans un territoire historiquement contesté à quelques centaines de kilomètres de Moscou était proposée non d'abord sur une base de sécurité mais comme une méthode pour « engranger » des gains démocratiques. Avec le déclin de la puissance soviétique, le monde est devenu dans une certaine mesure multipolaire et l'Europe s'est efforcée de définir une identité indépendante* ». Henry Kissinger, *op.cit.*, p. 90-91.
- 23 Gilles Lapesant, *op.cit.*
- 24 *La Repubblica*, 27 décembre 2014.
- 25 Dans l'immédiat, l'UE n'a de poids que sur sa dimension économique (pressions via des sanctions sur la partie russe) alors que le cadre de négociation politique associe, dans un « format Normandie » (car la première réunion eut lieu à l'occasion de la présence en Normandie des quatre dirigeants pour le 60^e anniversaire du débarquement en juin 2014), Berlin et Paris, Kiev et Moscou, à titre exclusif.
- 26 La triple temporalité braudélienne : part du milieu; destins collectifs et mouvements d'ensemble; événements politiques et les hommes.
- 27 Cette histoire endogène a son vocabulaire : *al-alam al-arabi*, le monde arabe, fonctionne comme un bassin d'interprétation, une caisse de résonance (langue populaire, réseaux sociaux, rôle des télévisions) évoluant de manière synchrone « de l'Océan au Golfe » (*Min al-moukhit ila al-Khalij*). *Nahda* signifie renaissance, programme politique. *Tahrir* indique la liberté, *Karama* la dignité. Ajoutons « califat », dont l'emploi suscite de redoutables échos.
- 28 « *The EU neighbourhood in shambles* », selon la Bertelsmann Stiftung (mars 2015).
- 29 *Écrits sur l'Histoire*, p. 45-46.
- 30 *Esprit*, éditorial, mars-avril 2015
- 31 IFOP, « Les Européens face à la crise des migrants », note n° 281 de la Fondation Jean Jaurès, 22 octobre 2015, <http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Les-Europeens-face-a-la-crise-des-migrants>.
- 32 « Les trois fractures de l'Europe », *La Tribune*, 12 décembre 2015.
- 33 *Op.cit.*